

Economie | L'industrie des carrières, un enjeu de taille pour la Nouvelle-Aquitaine



Le jeudi 28 mai 2020, l'Union Nationale des Industries de Carrières et Matériaux de Construction (UNICEM) s'est réunie pour une conférence sur les retombées socio-économiques de l'industrie des carrières et matériaux recyclés dans les territoires. Ce secteur indispensable à la construction, et qui compte 300 entreprises en Nouvelle-Aquitaine et un chiffre d'affaire annuel de plus d'1 milliard d'euros, fait face à des enjeux à court et à long termes, que cela soit à cause de la crise sanitaire ou du déficit d'image qui l'accable. La filière se doit de proposer un regard nouveau aux habitants des territoires et aux collectivités qui peuvent aujourd'hui encore voir d'un mauvais œil l'installation d'une carrière.

« On parle beaucoup de circuits courts en ce moment et il en va de même pour la filière des carrières qui doit extraire à proximité des zones de construction », explique Patrice Gazzarin, président de l'UNICEM Nouvelle-Aquitaine. Derrière cette idée du circuit court, Patrice Gazzarin souhaite rappeler que l'exploitation de carrières à proximité des zones de construction est indispensable d'un point de vue économique et environnemental. Selon lui, le coût en transport de matériaux de construction double dès lors que l'on dépasse les 50 kilomètres, ce coût élevé se répercuterait sur le prix des matériaux et c'est tout le secteur de la construction qui subirait une augmentation des prix si les carrières s'éloignaient des zones de travaux.

En mettant de côté le volet économique, l'empreinte carbone de l'augmentation des transports au-delà de 50 kilomètres serait à elle seule un gros problème. Pourtant selon le président de l'UNICEM la filière des carrières pâtit encore d'un déficit d'image auprès de la population et des collectivités qui semblent toujours frileuses à l'installation d'une carrière sur leurs communes. À en croire l'étude rendue publique fin mai par l'UNICEM et la Cellule Économique Régionale de la Construction (CERC) Nouvelle-Aquitaine, ce ne sont pourtant pas les carrières elles-mêmes qui inquiètent les riverains, mais plutôt les transports qui en découlent et la nuisance induite par ces derniers.

Des retombées économiques pour le territoire

En s'exprimant sur les enjeux de la filière des carrières pour les territoires, le président de l'UNICEM entend bien montrer la plus-value de l'installation d'une carrière en matière d'emplois et ainsi gommer les réticences des

habitants. « L'industrie des carrières en Nouvelle-Aquitaine représente près de 2000 emplois directs pour plus de 6000 emplois indirects et environ 500 emplois induits », affirme-t-il. Les opportunités d'emplois sont d'autant plus intéressantes qu'elles sont souvent localisées dans des zones rurales ou périurbaines qui ne disposent pas de bassins d'emplois aussi importants qu'en ville. La majorité de ces métiers sont d'ailleurs non qualifiés, une aubaine selon Patrice Gazzarin, pour les employés non qualifiés qui peinent à trouver un emploi.

La fiscalité induite de l'activité des carrières peut aussi constituer un atout de choix dans la promotion des carrières sur les territoires. Le président de l'UNICEM estime que « les carrières génèrent environ 18 millions d'euros de fiscalité notamment avec la Taxe générale sur les activités polluantes (TGAP). Sur ces 18 millions, la part qui revient à la fiscalité des territoires est d'environ 8 millions d'euros. Ces retombées sur les communes, Patrice Gazzarin aimerait les voir augmenter, il juge d'ailleurs que les territoires ruraux qui acceptent l'implantation de carrières doivent pouvoir en bénéficier suffisamment.

Les territoires ruraux exploités pour les besoins des métropoles

Au-delà du bénéfice économique qui devrait selon Patrice Gazzarin logiquement revenir aux communes qui choisissent d'implanter une carrière sur leur territoire, il souhaite aussi rappeler l'effort consenti par ces communes, « Les élus locaux des communes rurales doivent accepter les turpitudes de la vie des métropoles » se désole Patrice Gazzarin. Ces communes voient donc des carrières "pousser" pour les besoins de constructions des métropoles adjacentes. Le président rappelle que si les communes rurales font cet effort les métropoles se doivent de ne pas exclure totalement la filière des carrières de la ville. Cela passe dans un premier temps par la mise à disposition de zone de stockage des matériaux au cœur des villes.

Le président de l'UNICEM souhaite surtout rappeler que la filière des carrières même si elle ne dispose pas d'une image satisfaisante auprès du grand public est primordiale pour la construction de bâtiments et de routes. Patrice Gazzarin va même plus loin puisqu'il revendique l'industrie des carrières et matériaux comme une filière d'intérêt public, « nous ne créons pas le besoin pour nos matériaux, nous répondons seulement aux besoins existants », conclut Patrice Gazzarin.

Clément Bordenave

Crédit Photo : Unicem Nouvelle-Aquitaine

Publié sur aqui.fr le 03/06/2020

[Url de cet article](#)